



RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Ontario (DANRO)
Visioconférence
30 avril 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. David Birnbaum (D'Arcy-McGee), vice-président de la DANRO
- M^{me} Isabelle Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M^{me} Christine St-Pierre (Acadie)
- M. Alexandre Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur de cabinet adjoint du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice *p.i.* des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Recherchiste de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

DÉLÉGATION ONTARIENNE

- M. Ted Arnott, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M^{me} Teresa Armstrong (London-Fanshawe)
- M^{me} Nathalia Kusendova (Mississauga Centre)
- M^{me} Amanda Simard (Glengarry-Prescott-Russell)
- Coordinatrice des relations interparlementaires
- Chef du protocole
- Agente de liaison

CONTEXTE

L'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) a été créée en 1991 et se réunit habituellement de façon annuelle en alternance au Québec et en Ontario.

La 26^e Assemblée générale de l'APOQ ayant été reportée en raison de la pandémie de COVID-19, les parlementaires québécois et ontariens se réunissaient pour la première fois en format virtuel. Cette rencontre thématique intersessionnelle, consacrée à l'exploitation sexuelle des mineurs et à la traite des personnes, a notamment permis de souligner le 30^e anniversaire de l'APOQ et était présidée par le président de l'Assemblée nationale.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Diffuser le travail de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs de l'Assemblée nationale et faire connaître les principales conclusions et recommandations du rapport de la Commission.

- La délégation québécoise a rappelé la mise sur pied par l'Assemblée nationale en 2019 d'une commission spéciale transpartisane chargée d'examiner la question de l'exploitation sexuelle des mineurs. Les parlementaires ont expliqué la démarche et les objectifs de la Commission, ont résumé les travaux menés et ont présenté les principales conclusions et recommandations du rapport déposé en décembre 2020.
- Le rapport de la Commission spéciale et la liste des recommandations, en version française et anglaise, avaient été transmis préalablement aux homologues ontariens afin de préparer les échanges.

S'informer sur la problématique de la traite des personnes en Ontario et s'enquérir des actions prises et des stratégies adoptées pour lutter contre ce fléau.

- La délégation ontarienne a présenté l'enjeu de la traite des personnes en Ontario et les actions menées récemment pour lutter contre ce phénomène.
- Les parlementaires ont notamment mis de l'avant la stratégie ontarienne contre la traite des personnes 2020-2025 et le projet de loi 251 sur la lutte contre la traite des personnes, actuellement à l'étude. Elles ont également évoqué l'outil numérique interactif « Le Piège » visant à sensibiliser les jeunes à la traite des personnes.

Créer un espace de dialogue et d'échanges avec les parlementaires ontariens sur la question de l'exploitation sexuelle des mineurs et de la traite des personnes, afin de permettre un partage d'expérience et de bonnes pratiques

- Les parlementaires québécois et ontariens ont longuement échangé sur la problématique de l'exploitation sexuelle des mineurs et de la traite des personnes. Ils ont pu questionner leurs homologues sur les différentes réponses mises de l'avant pour participer à la lutte contre ces fléaux.
- L'exploitation sexuelle des mineurs et la traite des personnes étant des phénomènes transcendant les frontières du Québec et de l'Ontario, les parlementaires ont pu amorcer une réflexion afin de trouver des moyens communs de contrer ce phénomène alarmant.

AUTRES RÉSULTATS

Les participants et participantes ont souhaité prendre ensemble un engagement à poursuivre les efforts communs pour participer à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs et la traite des personnes. Ils se sont ainsi engagés :

- À poursuivre au cours des prochains mois le partage d'expérience, de bonnes pratiques et d'informations sur cet enjeu transfrontalier.
- À continuer de sensibiliser les parlementaires et les acteurs et actrices politiques sur la nécessité d'agir et de réagir pour contrer ce fléau.
- À assurer un suivi de la situation lors d'une séance de travail spécifique dans le cadre de la 26^e Assemblée générale de l'APOQ, qui sera organisée à Québec lorsque les mesures sanitaires le permettront.

À la suite de l'évènement, un [communiqué de presse](#) rappelant notamment ces engagements a été publié sur le site Web de l'ANQ et diffusé sur les réseaux sociaux.

STATISTIQUES



SUIVIS

Conformément aux engagements pris par les participants et participantes, la DANRO poursuivra avec ses homologues ontariens, par l'entremise de l'APOQ, le partage d'information concernant la question de l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec.

Lors de la 26^e Assemblée générale de l'APOQ, une séance de travail spécifique sur le thème de l'exploitation sexuelle des mineurs et la traite des personnes sera organisée, afin de poursuivre le travail entamé dans le cadre de cette rencontre virtuelle intersessionnelle.